



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

15 | 2013

Enfances déplacées. (II) en temps de guerre

(Lecture de) Enfants placés, enfances perdues

Jean-Jacques Yvorel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3546>

DOI : 10.4000/rhei.3546

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2013

Pagination : 215-218

ISBN : 978-2-7535-2896-3

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Jean-Jacques Yvorel, « (Lecture de) Enfants placés, enfances perdues », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 15 | 2013, mis en ligne le 30 octobre 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3546> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.3546>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© PUR

(Lecture de) Enfants placés, enfances perdues

Jean-Jacques Yvorel

RÉFÉRENCE

Lausanne, Édition d'en bas, Traduit de l'allemand par François Schmitt, 283p. ISBN 9782829003769

- 1 Autant qu'académique, l'intérêt pour le sort des enfants placés en Suisse a été médiatique et politique. Dans l'introduction de l'ouvrage, Marco Leuenberger¹ explique comment un article paru dans *The Gardian Weekend*² attire l'attention d'une journaliste suisse qui publie alors un reportage qui a intéressé un large public³, avant qu'en 2003, la question des enfants placés occupe une grande place dans les médias helvétiques. À la même époque, un projet de recherche dirigé par le sociologue Ueli Mäder et l'historien Heiko Haumann voit le jour. C'est dans ce cadre que 85 enquêteurs recueillent entre 2005 et 2008 plus de 270 témoignages de personnes placées durant leur enfance. Le livre dirigé par Marco Leuenberger et Loretta Seglias repose sur une quarantaine de ces entretiens. Ces histoires de vie ne sont pas intégralement retranscrites, mais résumées par les chercheurs qui ne citent fidèlement que quelques phrases. Ces quarante parcours sont présentés dans huit chapitres thématiques qui regroupent chacun cinq témoignages, introduits par de courtes présentations.
- 2 Le premier chapitre est consacré à la « pauvreté et travail des enfants en Suisse ». Dans son introduction Marco Leuenberger rappelle que les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945, et les crises économiques de l'entre-deux-guerres « ont accru la pénurie et la pauvreté dans de larges milieux de la population » (p. 17), que les lois sur le travail protégeaient peu les enfants. Elles ne concernaient que le travail industriel alors qu'entre le milieu du XIX^e siècle et la seconde moitié du XX^e siècle, sur fond de raréfaction de la domesticité adulte, le labeur enfantin rural, loin de reculer, se développe. Si les enfants placés ne sont pas les seuls à gagner durement leur pain, ils

comptent parmi les plus exploités et ils sont nombreux à garder dans leur chair les stigmates du surtravail qui leur a été imposé.

- 3 Depuis 1874, l'article 27 de la Constitution fédérale a institué un enseignement primaire obligatoire et gratuit, précise Liselotte Lüscher. Cependant, pour les enfants placés, « l'école et l'apprentissage passaient pour négligeables » (chapitre II). Certes, nos témoins fréquentent l'école mais épuisés par un labeur harassant, parfois maltraités par des enseignants qui partagent les préjugés des notables, ils voient rarement leurs efforts récompensés. Même très bons élèves, ils n'accèdent pas à l'enseignement secondaire ou professionnel car comme le dit le père d'une famille d'accueil : « ils sont là pour travailler, pas pour aller à l'école » (p. 65). Notons que tous les instituteurs ne sont pas hostiles et que dans les souvenirs de plusieurs enfants, l'école est un havre de paix, une parenthèse heureuse dans un quotidien très dur.
- 4 Mirjam Häslér introduit les cinq témoignages qui illustrent les insuffisances de la législation fédérale et cantonale Suisse et se penche sur « l'évolution légale du placement des enfants » (chapitre III). En l'absence de tout contrôle sérieux, mauvais traitements, coups, spoliations, abus sexuels même, se perpétuent dans un silence assourdissant car les gens qui savent, voisins, instituteurs, curés, édiles locaux interviennent rarement. Les autorités tutélaires, si promptes parfois à placer d'autorité les enfants⁴, se montrent peu efficaces quand il s'agit de vérifier leurs conditions de vie. Elles confient souvent cette tâche à des bénévoles ou se contentent de contacts souvent indirects avec les familles d'accueil et ne voient jamais les enfants. L'attitude des responsables de la protection de l'enfance est de nouveau évoquée dans le chapitre IV que Katharina Moser dédie aux motifs des placements. Placements initiaux et changements de famille d'accueil ne sont guère préparés et jamais discutés avec les enfants. Ils sont imposés sans explication et constituent pour tous les témoins de véritables traumatismes.
- 5 « Déracinement, isolement et silence » (chapitre V) sont le lot de bien des enfants placés. Parmi les récits retenus par Loretta Seglia pour illustrer ce thème, un témoignage tranche, celui de Hedwig Wittwer, née en 1920. Bien sûr, arrachée à sa famille à l'âge de 6 ans, elle a subi le choc du déracinement. Elle en est restée muette durant plusieurs jours. Mais confiée à un homme âgé (le grand-père) et à sa fille (la tante), paysans plus que modestes, elle n'est jamais battue et est toujours bien traitée. Son tuteur la visite régulièrement et s'enquiert auprès d'elle de ses conditions de vie. L'instituteur la soutient quand il la sent un peu triste. Elle a globalement de bons souvenirs de son enfance. Ce témoignage est peut-être le plus accablant pour le système bernois de placement. Il montre qu'en choisissant judicieusement les familles d'accueil et en contrôlant le déroulement des placements, on aurait pu éviter bien des souffrances.
- 6 La discrimination qui touche les *verdingkinder* concerne tous les aspects de leur existence comme le montre bien Sabine Bitter dans sa contribution sur « Placés et humiliés - Les formes de la discrimination » (chapitre VI). Au travail, dans la famille, à l'école, ils sont le plus souvent renvoyés à une place subalterne, fréquemment humiliés.
- 7 Dans chaque témoignage, à l'exception de celui d'Hedwig Wittwer, la violence est présente. Il paraît presque superflu de consacrer un chapitre au thème « violence et abus de pouvoir » tant les brimades, les privations et les coups, voire les abus sexuels, reviennent comme un leitmotiv tout au long de l'ouvrage. Ueli Mäder dans sa

présentation souligne un effet de ces violences : elles déforment parfois le jugement des victimes au point qu'elles finissent par se sentir responsables de leur sort.

- 8 Toute situation de domination même la plus absolue, la plus totale, suscite « résistance, fuite [et même] moments de bonheur » (Chapitre VIII). Dans les histoires présentées par Loretta Seglias, on fugue, on se réfugie dans un monde intérieur, on feint l'indifférence, on songe au suicide. Parfois, en fin de parcours, on se cabre et l'on refuse les injonctions du tuteur et de la famille d'accueil et l'on reprend en main son destin en choisissant son métier ou ses amours.
- 9 Un dernier chapitre, « Se souvenir et raconter – accès historiques et sociologiques aux interviews biographiques », signé de Heiko Haumann et Ueli Mäder ouvre sur une réflexion méthodologique. Les auteurs y soulignent trois points qui nous paraissent fondamentaux. D'une part, les récits biographiques, qui cherchent à donner un sens à la vie mise en mots, relèvent de la subjectivité, « mais ces interprétations sont une réalité au même titre que les conditions sociales dans lesquelles ces enfants vivaient » (p. 251). D'autre part, « le biographique reflète toujours aussi le social », et montre comment un individu perçoit la réalité et les conditions dans lesquelles il agit. Enfin Heiko Haumann et Ueli Mäder explicitent la démarche de recherche qui a présidé à cette enquête et montrent comment utiliser une source souvent présentée comme peu fiable, le récit autobiographique.
- 10 L'ouvrage est complété par un très beau « cahier photos » où sont reproduits les clichés que le photographe et graphiste Paul Senn (1901-1953) a consacré aux enfants placés en institution ou en famille entre 1940 et 1946. Ces photographies sont visibles dans une exposition itinérante « Enfance volée/Verdingkinder Reden » qui tourne en Suisse depuis 2009. Cette exposition présente des témoignages et des débats sur l'histoire du placement en Suisse.
- 11 Ce livre n'est pas qu'une production scientifique même s'il est académiquement tout à fait recevable. Il constitue avec l'exposition ci-dessus évoquée et l'ouvrage de Geneviève Heller, Pierre Avanzino et Cécile Lacharme sur les enfants placés de la Suisse romande⁵, des pièces maîtresses dans un procès en réhabilitation qui a connu son épilogue (provisoire) très récemment. En effet, le 11 avril 2013 à Berne, toutes les « victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance » étaient invitées à « une cérémonie de commémoration » en présence de la ministre de la Justice Simonetta Sommaruga⁶.

NOTES

1. Marco Leuenberger est l'auteur de la première étude sur les enfants placés du canton de Berne, *Verdingkinder. Geschichte der armenrechtlichen Kinderfürsorge im Kanton Bern 1845-1945*, lizentiatsarbeit Universität Fribourg, 1991.

2. STONOR SAUNDERS France, « The Vanishing », *The Gardian Weekend*, 15 avril 2000.

3. WIDMER Gisela, « He, wer will diesen Buben ? », *Das Magazin*, n° 16, 2002, p. 36-43.

4. Parmi les témoins nous trouvons des enfants yéniches arrachés de force à leurs parents par l'œuvre dite des *Enfants de la grand-route* financée par la fondation *Pro Juventute*. Sur ces placements forcés de plus de 600 enfants entre 1926 et 1972 afin d'éradiquer le nomadisme en Suisse voir LEIMGRUBER Walter, MEIER Thomas, SABLONIER Roger, *L'œuvre des enfants de la grand-route*, étude historique réalisée à partir des archives de la Fondation *Pro Juventus* déposées aux Archives fédérales (dossier 9), Berne, 1998.
5. HELLER Geneviève, AVVANZINO Pierre et LACHARME Cécile, *Enfance sacrifiée. Témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970*, Lausanne, Haute école de travail social et de la santé – éesp Vaud, 2005, 144 p.
6. EICHENBERGER Isabelle, « Vers la réhabilitation des « enfants-esclaves » de Suisse », *Swissinfo*, 9 avril 2013, [], consulté le 17/04/2013.